

N° 426
Septembre 2020
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



Place du Carcan, Hermée

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2020

INTERPELLATION D'UN CITOYEN

Prise de connaissance de l'interpellation de Monsieur Stanislas LOUWETTE remise par écrit et présentée par l'intéressé en séance, relative à l'activité d'un glacier ambulant qui utiliserait un avertissement sonore après 22h, sur le territoire communal.

CORONAVIRUS (COVID-19)

Prise de connaissance de l'exposé du rapport relatif à la gestion de la crise Covid-19 par le fonctionnaire PlanU de la Commune d'Oupeye.
Ratification de l'ordonnance du Bourgmestre prise en urgence le 17 avril 2020 relative à la lutte contre la propagation du coronavirus-Covid 19 - maisons de repos - Interdictions de visites. **Unanimité.**

C.P.A.S.

Compte 2019

Service ordinaire

Droits constatés : 10.726.674 €
Engagements : 10.524.055 €
Résultat budgétaire : 202.619 €

Service extraordinaire

Droits constatés : 206.799 €
Engagements : 196.318 €
Résultat budgétaire : 10.481 €

Approbation des groupes PS, CDH et EP, opposition du groupe PTB et abstention de MM. Jhaes et Bouzalgha.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES N°1 ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2020

Service ordinaire

Recettes : 42.120.245 €
Dépenses : 35.269.347 €
Boni : 6.850.898 €

Service extraordinaire

Recettes : 7.138.111 €
Dépenses : 7.138.111 €
Boni : 0 €

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition du groupe EP et de MM. Jhaes et Bouzalgha et abstention du groupe PTB.

CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE

Acquisition de gré à gré aux consorts LOLY en pleine propriété pour cause d'utilité publique en vue de la construction d'un bassin d'orage d'une superficie de 2.138 m² sur une parcelle sise à Hermée, pour un montant de 150.000 €. **Unanimité.**

POLICE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Fixation de la liste des rues réservées aux jeux de 9h à 19h entre le 1er juillet et le 31 août 2020 et des dispositions matérialisant cette mesure. **Unanimité.**

OCTROI DE DIVERS SUBSIDES 2020

°subside exceptionnel à l'ASBL Château d'Oupeye pour l'achat d'un piano pour un montant de 15.000 €

°subsidés aux groupements culturels et sportifs – modification, en 2020, de la procédure d'octroi des subsides culturels et d'organisation de fêtes locales ainsi que les subsides sportifs de fonctionnement (et exceptionnel encadrement jeunes) au vu de la situation de crise actuelle due au coronavirus et son impact, notamment, sur ces groupements.
°subside forfaitaire de compensation pour les charges énergétiques, l'entretien et l'ensemencement des terrains de sport aux différents clubs de football de l'entité et à la RCA. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° « Aménagement divers cimetières; pose de pavés de béton » au montant estimé à 58.162 € TVAC

° « Placement d'une signalisation dans diverses rues de l'entité » au montant estimé à 47.000 € TVAC

° « Achat d'une cureuse » au montant estimé à 50.000 € TVAC

° « Création de la liaison piétons-cyclistes entre Oupeye et Hermée via les rues du Garage et de l'Arbre St Roch » au montant estimé à 242.316 € TVAC.

° « Réfection de la voirie rue Cardinal Cardijn à Oupeye » au montant estimé à 60.548 € TVAC. **Unanimité.**

RÉGIE COMMUNALE AUTONOME

° Compte 2019 : total bilantaire de 5.863.472 € et un boni de l'exercice de 50.921 €

° Affectation au capital du boni de 50.921 €

° Arrêt du rapport de rémunérations 2019 et de son annexe, du rapport de gestion des administrateurs

Approbation des groupes PS, CDH et de M. Jhaes ; abstention des groupes EP et PTB et de Monsieur Bouzalgha.

QUESTIONS ORALES : traitées en séance

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS COMMUNAUX

www.oupeye.be (Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil)

◆ RÉSERVE DE RECRUTEMENT – ACCUEILLANT(E)S DE GARDERIES À OUPEYE

Le service de l'Instruction Publique procède à une réserve d'accueillant(e)s de garderies pour les écoles communales et libres de l'entité.

Les candidatures devront parvenir accompagnées d'un

curriculum vitae et d'une lettre de motivation pour le 30 septembre au plus tard à l'attention de Monsieur Irwin GUCKEL, Echevin de l'Instruction Publique, rue des Écoles, 4 à 4684 Oupeye-Haccourt – Renseignements : 04/267.06.89

OUPEYE

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Etat civil
et Police administrative sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Uniquement sur rendez-vous
Tél : 04/267.06.33 – SMS : 0499/926.976 – population@oupeye.be

Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement
reçoivent également sur rendez-vous.
Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt
Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot

Imprimé sur papier écologique

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois d'octobre 2020, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le lundi 11 septembre dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye

◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ ET DU DIALOGUE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,
Depuis près de six mois, nous sommes toutes et tous touchés par la crise sanitaire due au Covid-19.

Santé, réseau familial et relationnel, parcours professionnel ou de formation, traditions et culture... Chaque Oupéyén et Oupéyenne est impacté. Face à ces multiples réalités, le Collège communal a privilégié plus que jamais la SOLIDARITÉ et le DIALOGUE au cœur de ses décisions.

La solidarité et le dialogue avec les Comités des fêtes et les forains

En juin dernier, en concertation avec tous les présidents de Comités des fêtes, j'annonçais la suppression de nos fêtes locales et des fêtes foraines. Cet été, nous avons continuellement évalué la situation avec comme condition sine qua non la prise en compte des mesures du CNS. Le maintien des festivités sous leur forme habituelle ne pouvait garantir la santé de la foule attendue, ni la santé financière des organisateurs par l'engagement de dépenses trop importantes, surtout en cas d'annulation de dernière minute qui était un risque bien réel. Le manque à gagner pour les forains et les comités étant considérable, une réflexion est en cours sur la diminution du coût des emplacements en 2021, avec une plus grande présence

des forains de métiers de bouche habituellement présents entre les mois de novembre et de mars.

La solidarité et le dialogue avec les citoyens, les clubs culturels et sportifs et les commerçants

Le préjudice financier lié au Covid nous concerne tous.

C'est la raison pour laquelle, avec le Collège, nous avons décidé d'octroyer :

- un chèque famille d'un montant de 25 euros par enfant de 3 à 18 ans pour des activités sportives, culturelles et de jeunesse,
- une prime de rentrée d'un montant de 50 euros par enfant pour les familles bénéficiant d'un revenu d'intégration,
- un chèque d'un montant de 10 euros à chaque ménage pour le soutien au commerce local,
- 150 euros à toutes les associations sportives et culturelles d'Oupeye, sur base d'une note d'intérêt attestant de leur préjudice financier.

Je vous invite à lire notre article à la page 8 pour en savoir plus sur les modalités pratiques liées à ces trois excellentes nouvelles.

Continuons à prendre soin les uns des autres.



Serge Fillot

◆ UN HOMMAGE AUX CRAMIGNONS OUPEYENS

Les Cramignons de la Basse-Meuse et en particulier ceux de la Commune d'Oupeye font partie d'un folklore unique. Qu'ils appartiennent au passé, qu'ils soient en pleine renaissance ou plus que jamais vivaces, ces manifestations sont l'emblème d'une culture authentique et passionnante. En ces temps difficiles, où les préparatifs auraient dû aller bon train et où certains devaient vivre un anniversaire mémorable, la Commune d'Oupeye, en guise de modeste hommage, a mis en ligne sur sa chaîne Youtube (Commune d'Oupeye) et sur sa page Facebook (Le Château d'Oupeye ASBL) un reportage-compilation réalisé au cours d'éditions antérieures !
Courage à tous et vive les Cramignons !



◆ JUMELAGE

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL D'ERQUY

Monsieur Henri Labbé succède à Madame Christiane Guervilly qui officiait en politique depuis 19 ans et depuis 12 ans en tant que Maire.

Nous tenons à la remercier, ainsi que ses collaborateurs, pour les liens qu'ils ont eu à cœur d'entretenir lors de nos activités de jumelage tout au long de ces années.

D'autre part, nous présentons nos sincères félicitations à Monsieur Labbé et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

Il sera secondé dans cette tâche par huit adjoints (*de gauche à droite sur la photo*): Mme Delphine Le Ralec, vie culturelle, associative et intergénérationnelle, M. Philippe Monnier, finances, ressources humaines et organisation, (M. Henri Labbé), M. Léo Pouget, attractivité et vie de la cité (*dont le jumelage*), Mme Marie-Paule Allain, urbanisme, patrimoine et environnement, M. Bruno Hernot, Grand Site de France et écotourisme, Mme Josyane Bertin, action sociale, solidaire et santé, Mme Michelle

L'Haridon, éducation et vie scolaire et M. Pierre Lesnard, économie multi-pôles.

Paul Ernoux,
Échevin du Jumelage

Serge Fillot,
Bourgmestre



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



**OUPEYENS, OUPEYENNES,
BETTERSTREET AU SERVICE DU CITOYEN**

Depuis ce début d'année 2020, notre Commune s'est dotée d'un logiciel extrêmement performant qui nous aide à gérer au mieux toutes les demandes d'intervention liées à l'espace public ainsi qu'à nos bâtiments.

Le tableau « statistiques » ci-dessous vous montre que ce logiciel est utilisé en interne mais aussi par bon nombre de citoyens.

Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à vous en servir !

Comment ça marche ?

On dit souvent qu'une photo vaut mille mots. Avec BetterStreet, vous pouvez nous signaler les soucis de l'espace public via une simple photo. Nous recevons votre demande, nous la traitons et nous vous tenons informé à chaque étape, via e-mail, de l'état d'avancement.



Pratiquement:

Si vous avez un smartphone, cherchez « BetterStreet », en un mot, dans l'app store ou le Google Play et installez l'application. Créez-vous un compte citoyen et vous êtes parti.

Si vous n'avez pas de smartphone, rendez vous sur <http://www.betterstreet.org>

Sélectionnez votre Commune et cliquez sur nouvelle entrée. Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.

Qu'advient-il des autres canaux de communication si je n'ai pas de smartphone compatible ou d'ordinateur ?

Les autres canaux sont bien évidemment toujours disponibles :

- Administration, rue des Ecoles 4, à Haccourt – 042670600
- Service Travaux au Hall technique ruelle Pistolet à Oupeye – 04/2670630...

Mails aux adresses suivantes : proprete@oupeye.be ou travaux@oupeye.be

Dans la mesure où vous êtes équipé technologiquement, nous vous conseillons cependant fortement d'utiliser le système BetterStreet car les signalements sont directement envoyés au bon service pour traitement.



« Au mois d'août, toute pomme a bon goût ». Les proverbes et dictons de Gascogne (1965)

BETTERSTREET STATISTIQUES DU 01-01-20 AU 01-07-20

CATÉGORIES	NOMBRE D'INTERVENTIONS*	DEMANDES CITOYENNES	DURÉE DE RÉOLUTION**
Dépôts clandestins	195	48%	2 jours
Espaces verts	89	11%	22 jours
Avaloirs bouchés	76	25%	6 jours
Collecte déchets	181	18%	2 jours
Eclairage public	23	61%	RESA
Nids de poule	17	47%	7 jours
Routes-trottoirs	85	33%	27 jours
Signalisation	154	14%	16 jours

* Toutes ces interventions viennent s'ajouter aux travaux récurrents tels que les tontes, les nettoyages de rues et avaloirs par les balayeuses, les vidanges de poubelles, ...

** Il s'agit d'une moyenne du temps de résolution pour l'ensemble des interventions

*Christian Bragard,
Échevin des Travaux et de la Propreté Publique*

HERMÉE - PLACE DU CARCAN

IL A FALLU ABATTRE LE HÊTRE POURPRE. MAINTENANT QUE FAIT-ON ?

Ça fait un moment que ce bel arbre majestueux est attaqué par un champignon (*Meripulus giganteus*) qui agresse principalement les hêtres. Le Département Nature et Forêt de la Région wallonne nous a conseillé de l'abattre rapidement. Nous avons dû intervenir en urgence vu la combustion de l'arbre pendant la canicule.

Il devait avoir entre 190 et 250 ans et occupait une place importante près du monument qui a vu défiler de nombreux bambins lors des cérémonies de l'armistice. Mais c'est surtout dans le cœur de tous les Herméens qu'il va laisser un grand vide.

Le Collège a décidé de le remplacer et demandera l'avis des habitants du village quant à la réorganisation de la place du Carcan à travers une consultation populaire.

*Joseph Simoné
et son équipe Environnement*



"Un arbre qui s'abat fait beaucoup de bruit. Une forêt qui germe, on ne l'entend pas" - Ghandi



◆ ENVIRONNEMENT

SAUVONS NOS HÉRISSENS : ÉTEIGNONS LES ROBOTS TONDEUSES LA NUIT !

Le hérisson est un animal nocturne. Il dort la journée sous un tas de bois dans le jardin, dans les broussailles. Ce petit animal nous est très utile, entre autres dans le potager, car il se nourrit de toute une série d'insectes et d'indésirables comme les criquets, limaces, vipères, ... Malheureusement son nombre ne cesse de diminuer. En effet, déjà victime des voitures ou des produits anti-limaces, c'est à présent le robot tondeuse qui devient un vrai prédateur.

En effet, la nuit, quand il se déplace dans les jardins, il n'entend pas le robot silencieux et ce dernier ne détecte pas l'animal vu sa petite taille. Très souvent l'engin le blesse donc gravement (tête, pattes) ou le tue.

Pour éviter ce drame et protéger cet animal précieux, notre Commune lance une campagne de sensibilisation en demandant aux citoyens détenteurs d'un robot tondeuse de ne plus le faire fonctionner entre 18h et 9h du matin.



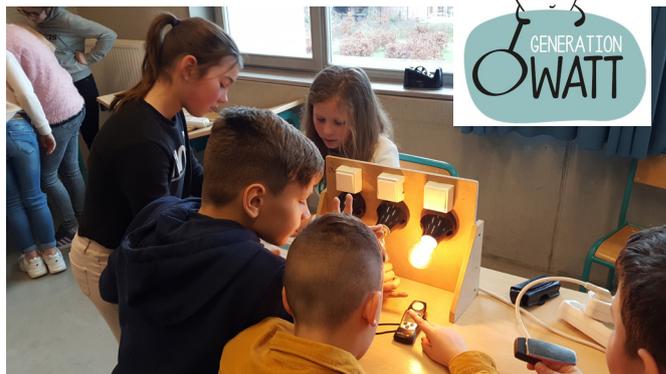
DÉFI GÉNÉRATION ZÉRO WATT, QUAND L'ÉCOLE SE MOBILISE POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Je voudrais féliciter les élèves de 5e et de 6e de l'école communale de Houtain Saint-Siméon pour le beau projet qu'ils ont mené encadrés par leur enseignante Madame Peters et leur directrice, Madame Collette dans le cadre du projet Zéro Watt. Nos petits Oupeyens n'ont pas seulement parlé de l'environnement mais ils ont ici agi pour sa sauvegarde.

D'abord ils ont posé un diagnostic énergétique de leur école. Grâce à des instruments de mesure professionnels, ils ont pratiqué une vraie démarche scientifique. Comment diminuer sensiblement la consommation électrique ? Après des hypothèses, ils sont passés aux tests, aux expériences, à la compilation de leurs observations et aux conclusions. Nos électriciens en herbe ont mis en place un plan d'actions quotidiennes et sont arrivés à descendre la consommation de l'école de 20 %. Ensuite ils sont allés dans les autres classes pour expliquer leurs stratégies et partager leur projet et ses objectifs avec leurs compagnons. La cerise sur le gâteau est qu'ils ont également ramené ces bonnes pratiques, ces astuces à la maison.

J'espère que cette initiative, peu coûteuse et réalisée par

nos enfants, sera envisagée dans d'autres écoles et par les pouvoirs publics. Notre administration communale accorde, elle aussi, beaucoup d'importance à ces données énergétiques. Mais mon souhait est bien sûr que cela devienne également un comportement, une attitude de chacun d'entre nous, de chaque citoyen. La chasse au « gaspi » énergétique est un petit pas pour nous mais sans nul doute, un grand pas pour l'environnement.



COLLECTE DES SACS TRANSPARENTS : RAPPEL

Comme vous le savez, en ce début d'année, Intradel a mis en place le sac transparent. Il est ramassé toutes les 8 semaines. Pour ne pas rater la collecte de ce sac, je vous conseille deux petits réflexes :

- consulter régulièrement le calendrier Intradel.
- sortir le sac transparent ... **la veille**

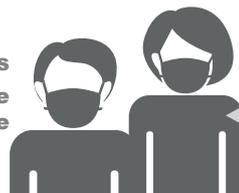


Prochaines collectes des sacs transparents :

Hermée et Heure-le-Romain	Hermalle, Oupeye, Houtain et Haccourt	Vivegnis
Mardi 15 septembre	Mercredi 17 septembre	Vendredi 18 septembre
Mardi 10 novembre	Mercredi 12 novembre	Vendredi 13 novembre

Joseph Simoné,
Échevin et son équipe Environnement

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



LES NOCES AU CHÂTEAU, UN RETOUR TRÈS ATTENDU !

De toute évidence, la célébration des anniversaires de mariage au Château d'Oupeye aura vu sa tenue et ses dispositions modifiées au gré des différents Conseils nationaux de sécurité.

En effet, si un couple a pu célébrer ses Noces d'Or, durant le mois de février, comme prévu, d'autres époux se sont vus malheureusement contraints, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, de reporter leur cérémonie prévue initialement durant les mois de mars (reportée au 25 juillet), avril, mai et juin .

In fine, ce sont cinq couples qui ont finalement eu la chance de voir se dérouler leurs Noces d'Or au château les 11 et 25 juillet derniers, en comité réduit, au déroulement écourté et dans le strict respect du protocole sanitaire demandé.

C'est dire que Messieurs Paul Ernoux, Échevin des Seniors et Joseph Simoné, Officier de l'État civil, étaient particulièrement heureux d'accueillir ces couples en la salle des mariages de notre château.

Félicitations à nos jubilaires !



M. et Mme Guintens-Rücker de Hermée



M. et Mme Ortegat-Vandebeek de Vivegnis



M. et Mme Angelini-Ketelslegers de Hermée



M. et Mme Dalemans-Quintin d'Oupeye



M. et Mme Morici-Gellee d'Oupeye



M. et Mme Eve-Georges de Vivegnis



MARCHE D'OUPEYE : SACS REUTILISABLES ET TOMBOLA

Un été plein de surprises : avec la reprise du marché d'Oupeye, tous les mercredis matin sur l'esplanade du château, chacun aura apprécié les petites attentions mises en place spécialement pour les vacances, en particulier la distribution gratuite de sacs réutilisables pour la clientèle ou encore la tombola dont les heureux gagnants se sont vu attribuer des chèques cadeaux d'une valeur de 20 € valables dans les différentes échoppes du marché (bonbons, quiches, produits de boulangerie, fromages, charcuteries, fruits, légumes, fleurs, plantes et produits textiles...).



DES STAGES DIFFERENTS MAIS TOUJOURS AUSSI AMUSANTS

Comme chaque année, Génération Future, la Commune et la RCA proposaient des stages variés aux enfants. Cet été, ils ont également dû faire preuve de créativité et d'ingéniosité pour leur préparer des activités alliant sécurité, santé et bien-être de tous. Défi relevé puisque plus de 1.000 inscriptions ont été comptabilisées durant ces deux mois de vacances. Merci à tous les animateurs !



OPÉRATION ÉTÉ SOLIDAIRE 2020

Dans le cadre du projet « Été solidaire » et dans le cadre de l'action « Propr'Oupeye », sept jobistes ont été mis à disposition du CPAS d'Oupeye afin d'apporter leur aide au nettoyage des rues de notre Commune.



◆ SALON DE L'ARBRE

LE SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 AU HALL TECHNIQUE D'OUPEYE

A l'initiative de l'Échevin de l'Environnement, Joseph Simoné, il sera procédé à une distribution gratuite d'arbres aux personnes domiciliées sur l'entité d'Oupeye.

Celle-ci se fera **uniquement sur réservation**, via le coupon-réponse ci-dessous, remis ou envoyé à l'Échevinat de l'Environnement - Madame MALPAS - rue des Ecoles, 4 à 4684 HACCOURT pour **le vendredi 18 septembre 2020 dernier délai**.

CATEGORIE A - 1 arbre ou arbuste au choix parmi les suivants : myrtille poirier Triomphe de Vienne (BT)*, prunier (mirabelle de Nancy - BT)*, cep de vigne, lilas (Syringa – fleur mauve marginée de blanc), mûrier ou pommier Transparente Blanche (BT).

CATEGORIE B – 3 arbustes au choix parmi les suivants : cassis, framboisier, groseillier à grappes rouges, forsythia Linwood, ou lavande.

*(BT) = basse tige

Joseph Simoné
Échevin de l'Environnement

SALON DE L'ARBRE

Nom et Prénom (en majuscules):

.....

Adresse:

.....

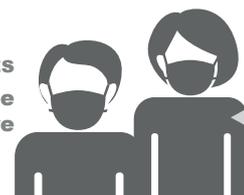
Téléphone:

ARBRE(S) CHOISI(S)
1 de catégorie A **ou** 3 de catégorie B
(Biffez la mention inutile et précisez votre choix)

.....

.....

.....



L'ÉPICERIE SOCIALE « AL'BOTIKE » SE DÉVELOPPE ENCORE !

Ouverte dans le courant de l'année 2017, l'épicerie sociale du C.P.A.S. « Al'Botike » a remporté, cette année, l'appel à projet fédéral, soutenu par la Loterie nationale, « Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – aide alimentaire » et a obtenu 25.000,00 € destinés à l'achat d'un nouveau camion frigorifique.

Grâce à ce nouveau camion, l'épicerie sociale va se développer et fournir une plus grande diversité de produits lors des distributions.

Depuis 2018, elle est aussi partenaire de la banque alimentaire. De plus, l'épicerie va se spécialiser plus intensément dans l'accompagnement individuel de chacun de ses bénéficiaires afin de les préparer à la sortie du service.

Cet accompagnement permet de donner des conseils, des astuces, des analyses précises des moyens de consommation des personnes par le biais de suivis personnalisés effectués par les assistants sociaux et d'activités données par notre groupe d'appui de prévention du surendettement.



IL EST TEMPS DE SE FAIRE PLAISIR ! OPTEZ POUR LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE.

Avec l'âge, les problèmes de santé sont souvent plus nombreux. Pourtant une alimentation saine et équilibrée peut retarder l'apparition de certains troubles et permettre de garder la forme. Au-delà du bien-être, une bonne nutrition a un rôle de prévention sur les pathologies liées à l'âge.

Chaque jour, vous avez le choix entre un menu du jour, une pâte, une variante, une assiette froide et deux alternatives supplémentaires. Soit 6 options différentes.

Des menus diététiques sont prévus pour les régimes alimentaires spécifiques pauvres en sel et/ou sucre, pour les personnes diabétiques et/ou en hyper-tension. Nous vous proposons également la possibilité de recevoir les repas mixés.

La livraison assurée par un personnel serviable et à l'écoute de vos besoins se fait chaque jour sauf les week-ends et jours fériés. Les repas sont alors livrés le vendredi ou la veille du férié.

Les plats arrivent froids dans des ravieres prévus pour micro-ondes (4 min) ou four traditionnel (100 degrés - 20 min).

Les repas sont facturés tous les mois et coûtent entre 4,50 € et 7,75 € en fonction de vos revenus et de votre situation familiale.

Découvrez sans engagement un service simple, pratique, abordable et accessible à tous.

Pour tout renseignement complémentaire : 04/240.62.31. ou lindsay.michel@cpas-oupeye.be

*Hélène Lombardo,
Présidente du CPAS*

◆ **PLAN D'AIDE ET DE SOUTIEN**

OUPEYE SOUTIEN LES FAMILLES, LES ORGANISMES CULTURELS, SPORTIFS ET DE JEUNESSE AINSI QUE LES COMMERÇANTS LOCAUX

Depuis le début de la crise sanitaire au mois de mars, le Collège communal a décidé, à plusieurs reprises, de prendre des mesures pour alléger le préjudice financier subi par plusieurs d'entre nous. À titre d'exemples, la réduction de 50% sur certaines taxes pour l'exercice 2020-2021 pour les commerçants et les entreprises, le prêt gratuit de matériel de type barrière Nadar, ou encore l'octroi de subsides à des mouvements de jeunesse.

En cette rentrée 2020, nous sommes particulièrement heureux d'annoncer trois nouvelles décisions de soutien **dont les habitants pourront bénéficier fin septembre.**

- 1) Pour les 11.600 ménages de notre entité, l'octroi d'un **chèque « Commerce local¹» de 10 euros** valable dans tous les commerces de l'entité qui ont accepté de participer à l'opération à l'exception des grandes surfaces alimentaires et de bricolage. Celui-ci sera envoyé par courrier postal.
- 2) Pour chaque enfant de 3 à 18 ans domicilié à Oupeye à la date du 1er septembre 2020, l'octroi d'un **chèque « Famille » de 25 euros** à valoir pour des activités sportives, culturelles et de jeunesse telles que des cotisations, des inscriptions à un stage, etc...Entre 4.500 et 4.600 enfants

sont concernés. Ces chèques seront également transmis par courrier.

- 3) Pour les 150 associations sportives et culturelles d'Oupeye, l'octroi d'un **subside exceptionnel de 150 euros** sous réserve d'une note d'intérêt attestant d'un préjudice financier.
- 4) Pour les familles qui perçoivent un revenu d'intégration, l'octroi d'une prime de rentrée de 50 euros. Cela concerne environ 300 enfants.

Ces mesures, qui représentent au total un montant de plus de 230.000 euros, seront imputées sur une provision financière spécifique à la crise du Covid-19. Cette réserve provient du résultat positif de l'exercice communal 2019.

Nous souhaitons d'ores et déjà à chaque famille, à chaque association et à chaque commerçant d'en profiter pleinement.

*Pour le Collège communal,
Serge Fillot*

¹La liste des acteurs économiques participants vous sera communiquée en temps voulu via le site www.oupeye.be.



◆ NOTRE SERVICE POPULATION ... AU SERVICE DE SA POPULATION



- aux longues files d'attente,
- à la perte de temps,
- à la pression subie par nos agents



Cela fait un long moment que nous travaillons à l'amélioration de nos services Population - État civil - Police administrative afin d'améliorer non seulement les conditions de travail mais surtout **le bien-être et le service à nos citoyens**. Le Covid 19 n'a fait que précipiter certaines mesures déjà envisagées avant son apparition.

Éviter les files.



mais



?

On vous reçoit et on gère votre dossier **UNIQUEMENT** sur rendez-vous!

Pour la prise de rendez-vous, **actuellement obligatoire**, un call center est opérationnel depuis le 1^{er} juin.
Vous pouvez nous joindre de 3 manières différentes :



Envoyer votre message, votre demande au **0499/92.69.76**. (pas d'attente).
Nous vous répondrons dans la journée.



Envoyer un mail à l'adresse **population@oupeye.be** en expliquant votre demande (pas de temps d'attente). Nous vous répondrons dans la journée.



Téléphoner au **04/267.06.33** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Un agent vous proposera directement un rendez-vous.

Être plus efficace et plus rapide



mais



?

On adapte nos outils informatiques

Délivrance de documents

Un e-guichet plus performant que l'actuel

À partir de votre ordinateur ou smartphone, vous pourrez commander la majorité des documents dont vous avez besoin, et ce sans vous déplacer, 24 h/24 et 7 jours/7.

Opérationnel à partir du dernier trimestre 2020



Prise de rendez-vous

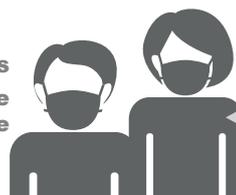
Bientôt des rendez-vous en ligne !

Nous travaillons actuellement à vous permettre, à moyen terme, de prendre rendez-vous directement à partir de votre ordinateur ou smartphone, pour venir aux guichets des services Population, État-civil, Police administrative sans vous déplacer, sans téléphoner, 24 h/24 et 7 jours/7.



Par ces mesures en place ou envisagées, nous souhaitons plus de rapidité, d'efficacité mais surtout de bien-être pour tous les Oupeyens : tant le citoyen qui maîtrise bien l'outil informatique et ses applications que celui préférant les contacts humains en se rendant aux guichets.

Joseph Simoné,
Échevin de l'État civil



◆ AGENDA

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 24/09 de 16h30 à 19h30 aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye

Les collectes de sang continuent à être organisées et le port du masque est obligatoire. Utilisez de préférence votre masque personnel. N'oubliez pas de respecter les distances physiques et d'appliquer les gestes barrières comme l'hygiène des mains.

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

LES CADETS DE VIVEGNIS

Club de gymnastique - rue de la Paix, 1. Cours mixtes de gym et de danse pour adultes, ados et enfants à partir de 3 ans. Reprise des cours à partir du 1er septembre. Infos: L. Hamacher - 0472/60 87 05

JOURNÉE DE L'ESCARGOT ET DU COQUILLAGE

sous réserve
Le dimanche 20 septembre de 9h à 18h, organisée par la Régionale Natagora Basse-Meuse et la Société Royale Belge de Malacologie au cercle St-Hubert à Haccourt, place Communale, 9. Exposition, balade-découverte (14h) et course d'escargots (11h et 15h). Stands

naturalistes. Bar et petite restauration.
Infos: <https://bassemeuse.natagora.be> ou Facebook "Natagora Basse-Meuse"

INVITATION AU VOYAGE

sous réserve

Du 1er au 5 septembre : le Lac Majeur
Du 9 au 10 septembre : la Côte d'Opale
Le mardi 29 septembre : le Laacher See, l'abbaye de Maria Laach et la Moselle allemande

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél: 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 -besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

◆ NOUVEL ACTEUR ÉCONOMIQUE*

MA BULLE EN SUCRE

Cake designer - Gâteaux, cupcakex, popcakes
Rue Florent Leruth, 38 - 4681 Hermalle-sous-Argenteau
0497/54-11-75 - mabulleensucree@gmail.com
Facebook Ma Bulle en Sucre

* Les nouveaux acteurs économiques sont invités à nous signaler les divers renseignements concernant leur activité (compétence, adresse, numéro de tél., horaire,...). Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans l'Echo d'Oupeye.

◆ À LA RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES D'ANTAN

L'église Saint-Lambert de Hermalle-sous-Argenteau est le seul bâtiment totalement classé comme monument, en raison de sa valeur historique et "artistique". La Fabrique d'église d'Hermalle ne cesse de le rappeler par ses actions. Dans le cadre d'une exposition future de l'histoire de notre église, nous voudrions faire appel à la population pour nous fournir d'anciennes photos de l'édifice ou, tout simplement, d'événements passés qui s'y sont déroulés (mariages, communions, festivités,...) et qui mettent l'église en évidence et non les personnes (ex : photo prise de loin avec les personnes mais où l'église est reconnaissable).

Vous pouvez, dès à présent, envoyer les photos à M. Pietro Nona : pnona@outlook ou prendre contact avec lui au 0494/70.32.39.



◆ TÉLÉVIE 2020

UNE FOIS DE PLUS, UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Cette année encore, sous l'impulsion de Monsieur Emile Janssen et son équipe de bénévoles du Cercle Saint-Hubert et la participation de divers commerces de l'entité, la Commune d'Oupeye offrira le samedi 19 septembre au Télévie la coquette somme de 10 424 euros.

Un grand merci à tous pour votre solidarité !

Serge Fillot, Bourgmestre



Cercle Saint-Hubert (résultats du week-end Télévie d'avril 2019)	5.884 €
Récolte de pièces	3.706 €
Vente des produits Télévie	834 €
TOTAL	10.424 €



Un communiqué de l' Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

Reprise des ateliers Peinture Poterie, Sculpture

de l'ASBL Château d'Oupeye

Atelier poterie & sculpture

A partir du 22/09

Tous les mardis
de 9h à 12h
et de 13h à 16h,
les mercredis
de 9h à 12h

Renseignements:
0476/87.04.69

Atelier peinture

A partir du 1/10

Tous les lundis
de 13h à 16h,
mardis de 9h à 12h,
mercredis de
9h à 12h et de
19h à 21h30

jeudi de 9h à 12h
et de 13h à 16h
Renseignements:
04/267 06 15



**Lundi 19/10 à 20h
Ciné-club**

avec le film **BABEL**
de Alejandro G. Iñárritu

Entrée : 3€. Réservation souhaitée
au 04/267 07 71 ou 04/267 06 17



DIMANCHE

DES P'TITS LOUPS

Dimanche 25/10



«La machine arc-en-ciel»

Spectacle de comédiens par
les Ateliers d'Annétine
**SOUS RESERVE ET RESERVATIONS
OBLIGATOIRES**

au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

Pour enfants à partir de 2,5 ans.

P.A.F. : Adultes: 5 €, enfants: 4€, Art 27: 1.25 €

**CHÂTEAU
D'OUPEYE**

**OU
PE
YE**

Contact et renseignements:
Echevinat de la Culture,
rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.
Tél: 04/267.06.20.
Site : www.oupeye.be
Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OU PE YE **BIBLOUPE** BIBLIOTHÈQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.
Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe

A partir du 7 septembre, les bibliothèques reprendront leur horaire normal (sous-réserve de l'évolution sanitaire)

■ OUPEYE

Lundi : fermé - Mardi, jeudi, vendredi : 13 à 18h - Mercredi : 9 à 12h et 14 à 19h - Samedi : 9 à 13h

Les espaces :

- ▶ Ludothèque : mercredi de 14 à 17h et samedi de 10 à 12h
- ▶ Presse et Cyberthèque : aux horaires habituels

Les bibliothèques filiales seront à nouveau accessibles :

- **HERMALLE** : jeudi de 15 à 18h
- **HERMEE** : mardi de 15 à 19h et jeudi de 15 à 18h
- **HEURE-LE-ROMAIN** : lundi de 15 à 18h (à partir du 14/9)
- **VIVEGNIS** : mardi de 15 à 18h (à partir du 15/9)



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ LES DERNIÈRES MESURES FÉDÉRALES ET PROPRES À OUPEYE

(SOUS RÉSERVE DE CHANGEMENTS PAR LE CNS PRÉVU FIN AOÛT)

Vu la remontée des cas de corona dans notre pays comme dans le monde entier, le gouvernement fédéral a été contraint, en accord avec des experts du milieu de la santé, de réinstaurer, pour tout le pays, des mesures plus strictes afin d'éviter une propagation encore plus forte du virus.

Après avoir pris connaissance de ces mesures, les autorités oupeyennes ont également pris quelques décisions spécifiques à notre Commune dont le port du masque obligatoire sur toute la zone commerciale de Haccourt ainsi qu'à la Gravière, au parc du château et dans les bâtiments publics et leur parking.

Vu les débordements en matière de nombre de personnes et le non-respect des réservations, il a également été décidé d'interdire la fréquentation et l'utilisation du barbecue des Hauts de Froidmont à Haccourt.

Voici en quelques images les mesures les plus sensibles qui sont d'application au moins jusque début septembre.

Le port du masque est obligatoire sur les marchés, les brocantes, dans les espaces commerciaux (parkings compris) et les bâtiments publics. Il est fortement recommandé dans les rues commerçantes.



OU
PE
YE

À Oupeye, le port du masque est obligatoire sur les sites suivants :

- parking du centre commercial de Haccourt,
- plaines de jeux ainsi qu'un périmètre de 30 m autour de la plaine,
- site de la Gravière Brock à Hermalle-sous-Argenteau,
- parc du château d'Oupeye,
- bâtiments publics et leur zone extérieure,
- parking des infrastructures sportives : complexe de Haccourt, hall omnisports d'Oupeye et Hermalle-sous-Argenteau.

OU
PE
YE

Les événements privés sont limités à 10 personnes et les participants doivent respecter les règles de distanciation sociale



OU
PE
YE

Les événements publics sont limités à 100 personnes et le port du masque est obligatoire



OU
PE
YE

Obligation de donner ses coordonnées dans un établissement HORECA



OU
PE
YE

Le BBQ situé sur les Hauts de Froidmont n'est plus accessible



OU
PE
YE

Les night-shops doivent fermer pour 22h



OU
PE
YE

Obligation de donner ses coordonnées dans les salles de sport et les centres de bien-être



OU
PE
YE